

**DOSSIER DE DEMANDE D'AIDES ECONOMIQUES
DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE COMMERCIALE**

N° de dossier.....

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE	
COMMUNE	
TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	
Nom et prénom du contact	

SIEGE SOCIAL	
SITES DE PRODUCTION	
INSCRIPTION	<input type="checkbox"/> Chambre des métiers n° : <input type="checkbox"/> Chambre du commerce et de l'industrie n° : <input type="checkbox"/> Registre du commerce n° :
NOMBRE DE SALARIES	A la date du dépôt de la demande : Prévision d'embauche :

INTITULE DU PROJET	
TYPE DE PROJET	
DATE DE DEBUT DE L'OPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création ○ Reprise ○ Mise aux normes (supérieur à 20.000 €)
DATE DE FIN DE L'OPERATION	

NATURE DES AIDES	<ul style="list-style-type: none"> ○ A la réalisation de travaux de réhabilitation de mises aux normes de sécurité du travail des bâtiments liés à l'activité ; ○ A la réalisation de travaux de réseaux et voirie privés autour des bâtiments.
	<p>AIDES A L'INVESTISSEMENT EN MATERIEL PRODUCTIF LORS D'UNE CREATION OU D'UNE REPRISE D'ACTIVITE ou D'UNE EXTENSION</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'acquisition de biens d'équipements productifs ○ La modernisation de l'outil de production

ATTESTATION

Je soussigné

- atteste que l'opération faisant l'objet d'une demande subvention n'a pas fait l'objet d'un début de commencement ou n'est pas achevée ;

- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations du présent dossier ;

- atteste de la prochaine embauche en date du.....

de.....salarié(s) en contrat

A

Date de dépôt de la demande

signature

L'aide s'élève à :

- 10 % du montant de l'investissement pour les entreprises de moins de 5 salariés en CDI ;

- 12.5 % du montant de l'investissement pour les entreprises de 5 à 10 salariés en CDI ;

- 15 % du montant de l'investissement pour les entreprises de plus de 10 salariés en CDI ;

Le plafond de l'aide est fixé à 5 000 euros par projet.

Pour le versement de toute aide accordée, le bénéficiaire s'engage à fournir :

***les factures acquittées**

***le certificat d'embauche**

Le bénéficiaire de l'aide s'engage à maintenir son activité sur le territoire pendant au moins 3 ans, sous peine de remboursement de l'aide.

A compléter par la Communauté de Communes

Dossier déposé à la Communauté de Communes le

Dossier présenté à la commission le.....

Dossier présenté au conseil communautaire le

Validé

Refusé

Avis et commentaires

Paiement le